

## Baccalauréat, session juin 2022 : des résultats en baisse mais supérieur au taux national

En juin 2022, le taux de réussite au baccalauréat atteint 92,5% dans l'académie, en baisse de 2,4 points. Les trois voies sont en baisse, en particulier la voie technologique (-3.9%). Les taux de réussite restent néanmoins supérieurs aux taux nationaux.

A la session de juin 2022, hors séries agricoles, 16 472 candidats de l'académie se sont présentés au baccalauréat en hausse de 0,3% par rapport à 2021, alors qu'une baisse est observée au niveau national (-0,8%). Le nombre de candidats est en baisse modérée de 0,9% dans la voie générale (-2,4% en France), il augmente de 1,2% dans la voie technologique (baisse de -1,3% en France) et de 2% dans la voie professionnelle (+2,4% en France).

15 234 candidats ont obtenu le diplôme, soit un taux de réussite de 92,5%. Ce taux est en diminution de 2,4 points par rapport à juin 2021 mais reste supérieur au taux national de 1,3 point (91,2%). La série générale perd 1,1 point, la série technologique 3,9 points et la série professionnelle 3,8 points. Les taux de réussite académiques sont plus élevés qu'au niveau national dans les trois types de baccalauréat (+0,6 en général, +0,4 en technologique et +2,8 en professionnel). Les taux départementaux sont aussi au-dessus sauf pour la voie technologique en Charente-Maritime et Vienne.

### Résultats aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> groupes d'épreuves du baccalauréat – Session juin 2022

	1er groupe				2nd groupe			Total juin 2022			Rappel juin 2021	
	Présents	Admis	%Admis Aca	%Refusés	Présents	Admis	%Admis Aca	Admis	%Admis Aca	%Admis France	%Admis Aca	%Admis France
<b>Général</b>	<b>9169</b>	<b>8434</b>	<b>92.0%</b>	<b>1.4%</b>	<b>604</b>	<b>432</b>	<b>71.5%</b>	<b>8866</b>	<b>96.7%</b>	<b>96.1%</b>	<b>97.8%</b>	<b>97.6%</b>
ST2S	483	414	85.7%	3.3%	53	31	58.5%	445	92.1%	90.9%	94.8%	94.4%
STD2A	116	115	99.1%	0.0%	1	1	100.0%	116	100.0%	96.8%	100.0%	98.6%
STHR	70	64	91.4%	1.4%	5	4	80.0%	68	97.1%	96.8%	92.1%	96.9%
STI2D	556	454	81.7%	5.0%	74	48	64.9%	502	90.3%	90.8%	94.7%	95.2%
STL	126	104	82.5%	3.2%	18	15	83.3%	119	94.4%	90.5%	95.9%	93.9%
STMG	1787	1349	75.5%	5.9%	333	247	74.2%	1596	89.3%	89.4%	94.1%	93.0%
<b>Technologique</b>	<b>3138</b>	<b>2500</b>	<b>79.7%</b>	<b>4.9%</b>	<b>484</b>	<b>346</b>	<b>71.5%</b>	<b>2846</b>	<b>90.7%</b>	<b>90.3%</b>	<b>94.6%</b>	<b>93.9%</b>
Production	2039	1627	79.8%	16.5%	77	45	58.4%	1672	82.0%	80.6%	87.2%	84.9%
Services	2126	1789	84.1%	11.6%	90	61	67.8%	1850	87.0%	82.7%	89.5%	86.9%
<b>Professionnel</b>	<b>4165</b>	<b>3416</b>	<b>82.0%</b>	<b>14.0%</b>	<b>167</b>	<b>106</b>	<b>63.5%</b>	<b>3522</b>	<b>84.6%</b>	<b>81.8%</b>	<b>88.4%</b>	<b>86.0%</b>
Toute voie	16472	14350	87.1%	5.3%	1255	884	70.4%	15234	92.5%	91.2%	94.9%	93.9%

Source : SSA – CYCLADES (DEC/DSI) – MENJS – Hors série agricole

Les résultats du 1<sup>er</sup> groupe diffèrent fortement selon les séries : si plus de neuf candidats sur dix sont déjà admis dans la voie générale, ils ne sont que huit sur dix dans la voie technologique (trois sur quatre en STMG) et la voie professionnelle. La part des élèves refusés dès le premier groupe est élevée dans la voie professionnelle (16,5% pour le domaine de la Production et 11,6% dans les Services).

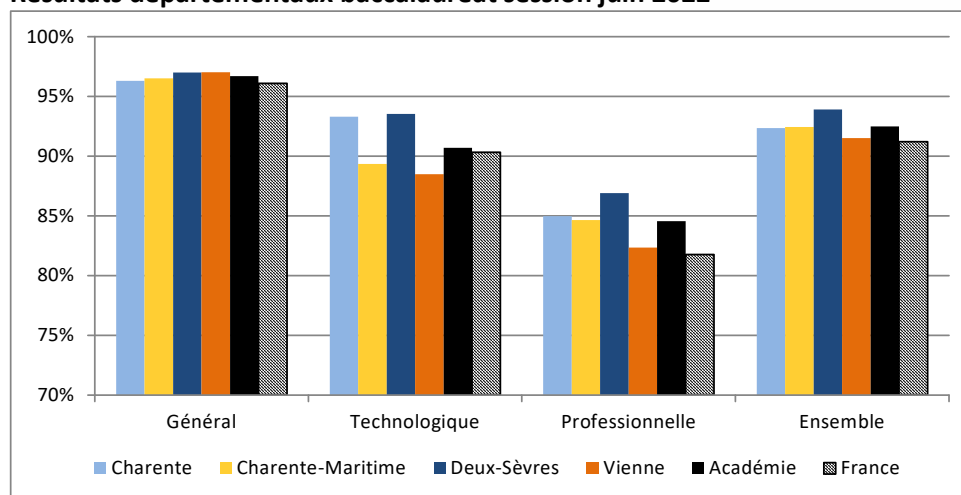
La voie générale regroupe 56% des candidats (54% au niveau national). Son poids est plus élevé en Charente-Maritime (58%) et dans les Deux-Sèvres (56%), alors que dans la Vienne elle représente 54% des candidats et 53% en Charente. A l'issue du second groupe, malgré une baisse par rapport à 2021, le bac général enregistre un taux de réussite légèrement supérieur au taux national. Les écarts entre académies sont faibles (de 94% à 98% pour les académies de métropole), de même au sein de l'académie les quatre départements ont des taux resserrés : Vienne et Deux-Sèvres ont un taux de réussite de 97%, la Charente-Maritime de 96,5% et la Charente de 96,3%. Les quatre départements sont donc au-dessus de la moyenne nationale de 96,1%. La Charente perd 1,8 point par rapport à 2021, les trois autres départements 1 point.

Dans l'académie, 19% des candidats sont inscrits dans la voie technologique (20% au niveau national), la Charente est de nouveau en retrait avec 17% des candidats, 18% en Charente-Maritime et 21% dans la Vienne et les Deux-Sèvres. Le taux de réussite dans cette voie est en forte baisse : 90,7% contre 94,6% en juin 2021. Ce recul est marqué en STMG (-4,8 points), STI2D (-4,4 points) et ST2S (- 2,7 points). Au niveau départemental, Charente et Deux-Sèvres obtiennent un taux de réussite élevé à 93,3% et 93,5%, Charente-Maritime et Vienne sont en deçà du taux national avec 89,3% et 88,5% de réussite.

La voie professionnelle représente 25% des candidats dans l'académie, 26% au niveau national. Cette voie est très présente en Charente avec plus de 30% des candidats, alors que son poids n'est que de 23% en Charente-Maritime et Deux-Sèvres. Dans cette voie, les résultats sont nettement supérieurs aux taux nationaux, en Production comme dans les Services, malgré la baisse de 5,2 points en Production et 2,5 points dans les Services. Les quatre départements sont en recul (-5 points dans la Vienne, -3 points dans les autres départements) mais obtiennent des taux de réussite supérieurs au taux national, les Deux-Sèvres enregistre un taux de réussite de 87%, Charente et Charente-Maritime de 85% et la Vienne 82%.

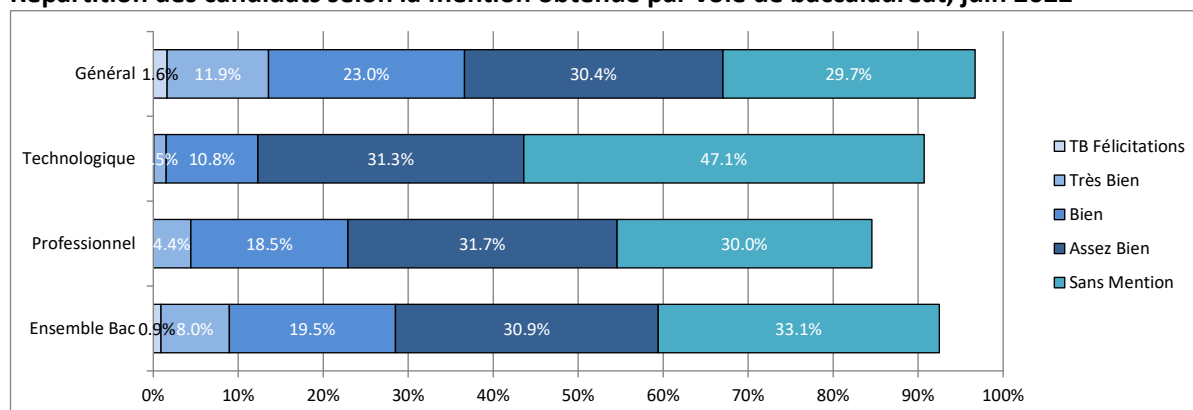
Près de six candidats sur dix (59%) ont obtenu leur bac avec mention : 44% en technologique, 55% en professionnel et 65% en général. Au niveau national, ces proportions sont de 60% au global, 69% dans la voie générale, 44% en technologique et 51% dans la voie professionnelle.

## Résultats départementaux baccalauréat session juin 2022



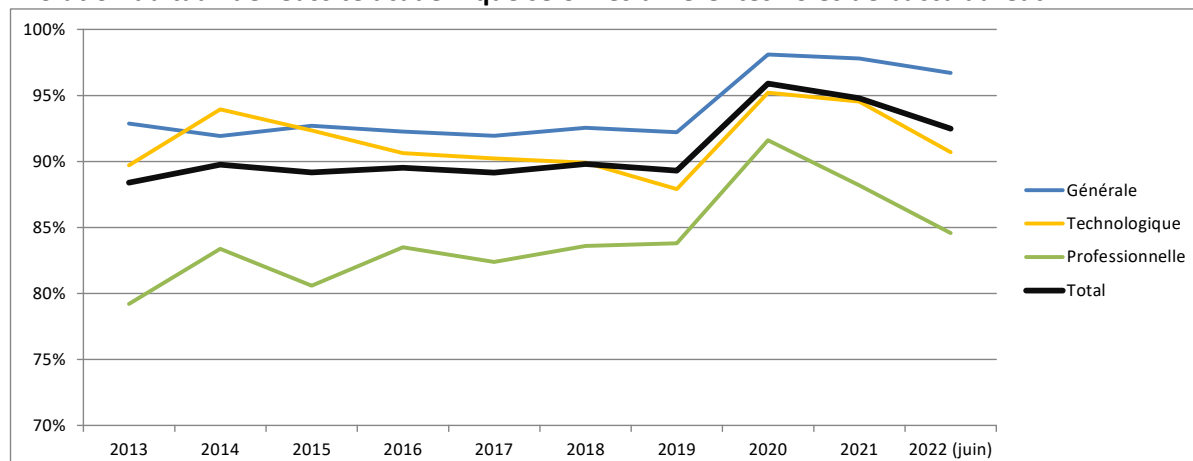
Source : SSA – Cyclades (DEC/DSI) – MENJS – Hors série agricole

## Répartition des candidats selon la mention obtenue par voie de baccalauréat, juin 2022



Source : SSA – CYCLADES (DEC/DSI) – MENJS – Hors série agricole

## Évolution du taux de réussite académique selon les différentes voies de baccalauréat



Source : SSA – CYCLADES (DEC/DSI) – MENJS – Hors série agricole